



THE COALITION OF UK CITIZENS IN EUROPE

Siège associatif : 48 rue Saint Honoré, 75001 Paris

www.britishineurope.org

le 4 septembre, 2018

Monsieur le Premier Ministre,

Votre communiqué du 27 août 2018 au sujet des mesures qui seront prises en prévision du cas où le Royaume-Uni et l'Union européenne ne parviendraient pas à trouver un accord sur le Brexit a retenu toute notre attention. British in Europe est très sensible au fait que la France souhaite faciliter le séjour des ressortissants britanniques déjà présents en France, et nous vous remercions du fond du cœur.

British in Europe (www.britishineurope.org) est la principale association fédérant et représentant les citoyens du Royaume-Uni résidant dans les pays de l'Europe à 27. Par ailleurs, British in Europe travaille en étroite collaboration avec *the3million*, qui représente les citoyens de l'UE à 27 résidant au Royaume-Uni, dont quelque 300 000 Français, car le sort des Britanniques établis dans les pays de l'UE à 27 et le sort des Français établis au Royaume-Uni sont intimement liés.

Depuis le référendum du 23 juin 2016, British in Europe multiplie les actions, pour la plupart entreprises en collaboration avec *the3million*, visant à sauvegarder les droits citoyens, en participant à des commissions parlementaires à Londres et dans différents pays de l'UE à 27, à des réunions avec la Commission européenne (équipe de M. Barnier), le Conseil de l'UE et des membres du Parlement européen, et par le biais de contacts avec les parlementaires, les fonctionnaires et les diplomates des différents pays de l'UE à 27 chargés de répondre au défi du Brexit. En France, British in Europe a participé notamment à deux tables rondes à l'Assemblée nationale en octobre 2016, et puis de nouveau en février 2018 avec *the3million*.

Dans le même temps, nous travaillons directement avec un nombre important de nos concitoyens, et nous sommes très impliqués dans la diffusion de l'information sur les négociations et les droits des citoyens, pour les aider à régulariser de leur situation et à se préparer pour l'avenir. En France, au niveau local nous communiquons aussi avec les préfetures pour les aider à mieux comprendre et à mieux faire face à la demande explosive des Britanniques pour des cartes de séjour.

Grâce à ce travail à tous les niveaux, British in Europe possède déjà une expertise et une compréhension certaine des problèmes difficiles que nous devons affronter.

British in Europe connaît bien la population britannique en France et sa démographie (les estimations varient entre 150 000 et 170 000, dont 81 % d'âge « actifs » ou plus jeunes). Certains sont vulnérables ; certains de nos concitoyens présentent des situations complexes qui ne trouveront peut-être pas facilement écho dans un quelconque système nouveau. Mais tous ont besoin de savoir le plus tôt possible quel sort la France leur réserve administrativement, en ce qui concerne leur droit de continuer à résider en France, d'y travailler, d'y entreprendre ou d'y étudier, leurs droits en matière de couverture sociale, soit dans le cas d'un accord de sortie légalement adopté, soit dans le cas d'une sortie sans accord, et ceci qu'ils soient porteurs ou non au 29 mars 2019 d'un titre de séjour.

Compte tenu de l'importance et de l'urgence des enjeux touchant l'ensemble de nos compatriotes en France, nous demandons à être reçus dans vos services afin d'explorer ensemble les solutions qui pourraient être mises en place rapidement afin de clarifier les situations et de calmer les inquiétudes grandissantes.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos salutations respectueuses,

Jane Golding

Présidente de British in Europe

jane.golding@britishineurope.org